Association « Les Barjos du Tango » enregistrée sous le n°W723002905

Le Mans, le 29 mai 2014.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2014

Le 15 mai 2014 à 20h00, les membres de l'Association Les Barjos du Tango, répondant à une convocation en date du 28 avril 2014, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à la Maison de Quartier Pierre Guédou, impasse Floréal au Mans.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les membres présents.
L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Macquet, président de l'Association.
Il résulte de la feuille de présence que 25 membres sont présents avec 18 pouvoirs, donc 43 voix.

Monsieur Pierre Macquet, Président de l'Association, rappelle l'ordre du jour :

- Modification des statuts

Après une lecture du projet de modification des statuts, suivie d'un échange de points de vue, il est procédé au vote.

La modification des statuts proposée par le Conseil d'Administration et annexée à la convocation en date du 28 avril 2014, est adoptée à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Fait au Mans, le 29 mai 2014.

Le Président
Pierre Macquet

Le Secrétaire
Florent Morançais